



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 03556

Numéro SIREN : 329 255 046

Nom ou dénomination : CILOGER

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2017 sous le numéro de dépôt 7877

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 23-01-2017

N° DE DEPOT : 2017R007877

N° GESTION : 1984B03556

N° SIREN : 329255046

DENOMINATION : CILOGER

ADRESSE : 43/47 avenue de la Grande Armée 75016 Paris

DATE D'ACTE : 09-12-2016

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

## CILOGER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 450.000 Euros  
Siège social : 43/47 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS  
329.255.046 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 9 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le 9 décembre, à 10 heures 30, les actionnaires de la société CILOGER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans les locaux de la société AEW EUROPE sis à PARIS (75012), 8/12, rue des Pirogues de Bercy, sur convocation du Conseil de Surveillance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

En l'absence du Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Raphaël BRAULT, est désignée Président de séance.

Est appelé comme scrutateur, un actionnaire présent et acceptant, représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix, la société AEW EUROPE, représentée par Madame Mireille CHETIOUI.

Madame Sandrine BENSIMON assure également les fonctions de Secrétaire de séance.

La société KPMG AUDIT, Commissaires aux comptes titulaire dûment convoqué, est absente.

Monsieur Didier DEGREAVE, Représentant du personnel, dûment convoqué, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, permet de constater que les actionnaires présents, participant par des moyens de télécommunication, ou représentés possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote.

L'Assemblée réunissant le quorum requis pour les décisions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'Assemblée,
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires, aux Commissaires aux Comptes et au représentant du personnel,
- le rapport du Conseil de surveillance,
- le texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée,
- les statuts de la Société.

**COPIE  
CERTIFIEE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de deux commissaires aux comptes titulaires et de deux commissaires aux comptes suppléants
- Questions diverses

Le Président déclare que, conformément à la législation sur les sociétés commerciales, tous les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social de la Société à compter du jour de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil de surveillance.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

#### **Première résolution**

*(Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend acte de la démission de la société KPMG AUDIT de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer en remplacement :

- la société MAZARS, domiciliée Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault, à Courbevoie (92400) identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 784.824.153 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS,

pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir soit jusqu'en 2020, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **Deuxième résolution**

*(Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend acte de la démission de la société KPMG AUDIT FS II de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant et décide de nommer en remplacement :

- Madame Anne VEAUTE, née le 1<sup>er</sup> avril 1963 à Saint-Symphorien (37), de nationalité française, domiciliée Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault, à Courbevoie (92400),

pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir soit jusqu'en 2020, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### Troisième résolution

*(Nomination de co-commissaire aux comptes titulaire)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de désigner en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire :

- la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, domiciliée à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) - 63, rue de Villiers, identifié au répertoire SIREN sous le numéro 672.006.483 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE,

pour une durée de 6 exercices qui expirera en 2022 à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### Quatrième résolution

*(Nomination de co-commissaire aux comptes suppléant)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de désigner en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant :

- Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU, né le 4 mai 1965 à Grenoble (Isère), nationalité française, domicilié à 63 rue de Villiers - 92208 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de 6 exercices qui expirera en 2022 à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### Cinquième résolution

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

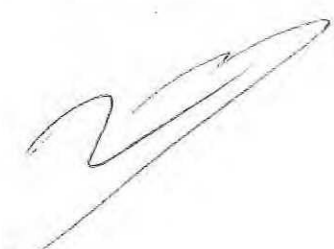
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

**Le Président de séance**

Raphaël BRAULT

**Le Secrétaire de séance**

Sandrine BENSIMON



**Le Scrutateur**

Mireille CHETIOUI

Représentant AEW EUROPE

